

Paris, le vendredi 5 avril 2019

Madame Agnès BUZYN  
Ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur Christophe CASTANER  
Ministre de l'Intérieur

**Objet : dotation de moyens pour la lutte contre le trafic des stupéfiants à Orly.**

Madame la Ministre,  
Monsieur le Ministre,

Notre organisation syndicale SOLIDAIRES Douanes, représentant les personnels de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), vous sollicite au sujet des affaires contentieuses de stupéfiants *in corpore* sur le site de l'aéroport d'Orly.

En effet, les brigades des Douanes doivent faire face à un déferlement de personnes en provenance de Guyane et du Surinam, transportant de la cocaïne dans leur corps (les fameuses « mules »). Ce déferlement s'effectue via les vols en provenance de Cayenne, sur l'ensemble des compagnies.

La problématique est telle qu'actuellement, pour chaque vol, une dizaine de « mules » sont repérées, sans que malheureusement chaque individu soit appréhendé et fasse encore moins l'objet de suites contentieuses. Pour cause de déficit de moyens, humains et matériels, aux niveaux douanier, médical, et policier.

C'est pourquoi nous demandons la mise en place, à Orly, d'un système comparable à celui qui existe sur l'aéroport de Roissy. À savoir :

- En matière médicale, des moyens pour les radiographies abdominales, avec médecins radiologues issus du service médical du gestionnaire Aéroports de Paris (ADP)/PARIS AÉROPORT sur site, dans une des aérogares.
- Et, en matière judiciaire, une antenne de l'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de stupéfiants (OCRTIS), afin de pouvoir directement remettre l'infracteur aux Officiers de Police Judiciaire (OPJ).

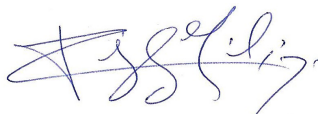
Cette problématique est connue des autorités douanières de tutelle, depuis plusieurs années.

L'an dernier, à la faveur du rattachement de la DR d'Orly vers la Direction Interrégionale (DI) de Roissy (devenue alors DI de Paris-Aéroports), nous avons saisi cette dernière. D'abord oralement le 15/05/18 lors d'une audience, puis par courrier le 17/09/18, avec copie au gestionnaire aéroportuaire de Paris-Orly et à la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives (MILDECA). Sans succès<sup>1</sup>.

Le mercredi 13 mars, lors d'un échange téléphonique, tandis que M. le directeur interrégional des douanes de Paris-Aéroports s'est enquis du mouvement des personnels douaniers, les moyens médicaux et policiers ont été réévoqués. En matière de moyens médicaux, M. le directeur interrégional a répondu n'avoir « *pas la main* », ajoutant « *Posez la question à Madame Buzyn* ». Nous en déduisons que la question est également d'ordre politique en matière de moyens policiers. C'est pourquoi nous nous adressons désormais à vous.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Pour SOLIDAIRES DOUANES Paris-Aéroports  
le délégué interrégional  
Fabien MILIN



<sup>1</sup> Les correspondances depuis 2015 sont disponibles ici : [www.solidaires-douanes.org/Orly-moyens-anti-stupefiants](http://www.solidaires-douanes.org/Orly-moyens-anti-stupefiants)